

Commune :  
NEUILLY PLAISANCE (049)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 2899P

Document vérifié et numéroté le 26/01/2021  
A Service Départemental des Impôts Foncier  
Par Juan Vasquez-Mora  
Pour l'inspecteur, le géomètre cadastre  
Signé

SEINE SAINT-DENIS  
IMMEUBLE CARRE PLAZA  
15/17 PROMENADE JEAN ROSTAND

93022 BOBIGNY CEDEX  
Téléphone : 01 49 15 52 00  
Fax : 01 49 15 62 64  
sdf.seine-saint-denis@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)  
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
  - B - En conformité d'un piquetage : ..... effectué sur le terrain ;
  - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le ..... par ..... géomètre à .....
- Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.  
A ....., le .....

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

Section : B  
Feuille(s) : 000 B 02  
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]

Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 26/01/2021  
Support numérique : .....

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par LEGROSDIDIER (2)

Réf. :  
Le 07/10/2020

**Modification selon les énonciations d'un acte à publier**



Certifié exécutoire  
Acte publié le 20 / 06 / 2023

Accusé de réception en préfecture  
093-219300498-20230609-DLB-2023-06-31-DE  
Date de télétransmission : 20/06/2023  
Date de réception préfecture : 20/06/2023